

## AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DU LOGEMENT,  
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES  
ET DE LA RURALITÉ

*Direction générale de l'aménagement,  
du logement et de la nature*

*Direction de l'habitat,  
de l'urbanisme et des paysages*

Agence nationale de l'habitat

*Direction générale*

### Décision du 23 décembre 2015 portant délégation de signature (Mme Florence PIGEONNEAU)

NOR : LHAL1607133S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice générale de l'Agence nationale de l'habitat,  
Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment son article R.321-7;  
Vu le décret n° 2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 modifié portant code des marchés publics;  
Vu l'arrêté du 29 mars 2014 portant nomination de la directrice générale de l'Agence nationale de l'habitat;  
Vu la décision du 31 août 2012 portant modification de l'organisation de l'Agence nationale de l'habitat à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012;  
Vu la décision du 16 avril 2014 chargeant Mme Florence PIGEONNEAU du poste de chargée de la gestion du personnel, adjointe auprès de la responsable du bureau des ressources humaines et de la formation, à compter du 16 avril 2014,

Décide:

#### Article 1<sup>er</sup>

En cas d'absence ou d'empêchement de la responsable du bureau des ressources humaines et de la formation, délégation est donnée à Mme Florence PIGEONNEAU à l'effet de valider et de signer, dans la limite de ses attributions, au nom de la directrice générale:

- tous les bons de commande et engagements juridiques strictement inférieurs à 4 000 € HT relevant du bureau des ressources humaines et de la formation;
- tous les bons de commande et engagements juridiques strictement inférieurs à 100 000 € HT passés dans le cadre d'un marché public relevant du bureau des ressources humaines et de la formation;
- la certification du service fait pour toutes les factures relevant du bureau des ressources humaines et de la formation.

#### Article 2

En l'absence du directeur général adjoint en charge des fonctions support et de la responsable du bureau des ressources humaines et de la formation, délégation est donnée à Mme Florence PIGEONNEAU à l'effet de valider et de signer, au nom de la directrice générale, tous actes relatifs à la gestion du personnel, à l'exception:

- des contrats de personnel et leurs avenants;
- des décisions de nomination aux emplois de l'agence.

### Article 3

La précédente décision du 21 juillet 2015 donnant délégation de signature à Mme Florence PIGEONNEAU est abrogée.

La présente décision fera l'objet d'une publication au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 23 décembre 2015.

*La directrice générale  
de l'Agence nationale de l'habitat,*  
B. GUILLEMOT